

Les infos flash N°5/2024 de la Commune de MEY

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

L'église de Mey a pu rouvrir ses portes pour les cérémonies grâce aux travaux engagés par la commune. Nous avons d'ores et déjà bénéficié de l'aide de la DRAC qui a financé la moitié du coût hors taxe des travaux. Nous espérons aussi obtenir une aide de l'Eurométropole de Metz par le biais de son fonds de concours.

Nous sollicitons également ce fonds de concours afin d'acheter une nouvelle cuisinière pour la salle communale. Dès que les travaux nécessaires au branchement électrique du nouvel équipement seront terminés, la salle sera à nouveau disponible pour les habitants de Mey. Cette location sera possible le week-end au tarif de 150 €.

La fête du Souvenir français se tiendra le 18 août avec au programme la cérémonie au monument suivie d'un verre de l'amitié offert par la commune. Un flyer contenant le programme détaillé est en préparation.

Je vous souhaite de passer un bel été à Mey!

Mairie de MEY Téléphone: 09/60/50/00/53

E-Mail : commune.mey@wanadoo.fr / [Facebook commune de Mey](#)
[site internet http://www.mairie-mey.fr/](http://www.mairie-mey.fr/) Application PanneauPocket

Permanences mercredi et vendredi de 17h à 19h

L'église Saint-Pierre de Mey enfin sécurisée !

Cela fera bientôt six mois que les Meyens n'ont plus accès à leur église. Elle est fermée depuis le 6 décembre dernier, suite à un arrêté ordonnant sa fermeture temporaire pris par Mme le maire Sylvie Roux, en accord avec l'abbé Bonisoli, curé de la paroisse, et le conseil de fabrique. De graves problèmes, dus à d'importantes infiltrations d'eau au niveau du clocher, et qui ont généré de nombreuses fissures à l'intérieur en sont la cause.

Des travaux provisoires de sécurisation ont été entrepris depuis, suite à l'étude de l'ampleur de l'infiltration. C'est l'entreprise Marlienne Léon Noël qui, après expertise, a habillé les murs endommagés de filets afin d'éviter toutes chutes de plaques de plâtres fissurés. Coût de l'opération : 14 000 €. Concernant les travaux d'étanchéité extérieurs, c'est l'entreprise Maddalon Frères de Vandières qui les a entrepris pour un montant de 3 000 €.

« Nous avons déjà déposé plusieurs dossiers de subventions, notamment à la fondation du patrimoine ainsi qu'à la DRAC de Metz (Direction régionale des affaires culturelles Grand Est). Avec mon équipe municipale, nous espérons remettre l'église en état le plus rapidement possible. Mais sans aide extérieure, nous ne pourrions faire face à des coûts aussi élevés. En attendant, nous avons décidé de rouvrir l'église temporairement, jusqu'au dimanche 18 août, jour de notre fête locale, pour les célébrations de baptêmes ou les enterrements. Mais aucun office religieux jusqu'à nouvel ordre. Le mariage d'un couple de Meyens a été célébré récemment » a déclaré le Mme le maire Sylvie Roux.

*Article et photo de
notre correspondant du
Républicain Lorrain*



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz Métropole



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz Métropole a été approuvé le 03 juin 2024 par le Conseil métropolitain. Il remplace désormais les documents d'urbanisme et les règles en vigueur sur la commune de Mey.

Vous pouvez trouver le PLUi :

- sur le **Géoportail de l'urbanisme** ; il est donc consultable via ce lien : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=6.114223729910124&lat=49.111099210652526&zoom=12&m lon=6.123891&m lat=49.121298>
- sur le **site internet de la métropole** via le lien suivant : <https://www.eurometropolemetz.eu/l-eurometropole/l-organisation-de-l-eurometropole/instances/deliberations/deliberations-2024/conseil-metropolitain-du-3-juin-2024-6148.html>
- sur le **site internet dédié au PLUi** : <https://plui.eurometropolemetz.eu/> et également sur les ordinateurs mis à disposition dans chacune de vos communes (prochainement)
- en mairie, nous disposons **d'un plan de zonage en version papier ainsi que son règlement écrit.**

Une nouvelle imprimante à la mairie

Une nouvelle imprimante a été installée à la mairie grâce au soutien du fonds de concours de l'Eurométropole de Metz. L'investissement d'une valeur totale de 1920€ est revenu à 803€ pour la part communale.

Déclaration préalable

Par délibération en date du 24 juin dernier, le Bureau Métropolitain a décidé de soumettre à déclaration préalable, **tous les travaux de ravalement de façade et d'édification de clôture** (clôture sur rue et en limite séparative) sur l'ensemble du territoire métropolitain.



Les Meyens en fête dans la salle communale

Mise sur pied par la municipalité, cette deuxième fête des voisins a permis à une quarantaine de Meyens de se retrouver, d'échanger et de passer un bien bon moment ensemble. Si elle était initialement prévue en extérieur, les organisateurs ont préféré se rabattre dans la salle communale pour cause de météo pluvieuse annoncée. La municipalité a offert l'apéritif alors que chaque famille participante a apporté une de ses spécialités maison, salée ou sucrée. « *Ce moment privilégié entre d'anciens Meyens qui se croisent régulièrement et des petits nouveaux qui viennent de s'installer dans la commune est un événement que nous renouvellerons* » a déclaré Sylvie Roux, maire de la commune.

Article et photo de notre correspondant du Républicain Lorrain